



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 20 MAI 2019  
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Le lundi 20 mai 2019 à vingt heures, le Conseil municipal, légalement appelé à siéger par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour accompagnée d'une note de synthèse adressée dans les cinq jours francs par Monsieur Dominique DELIVET, Maire, s'est réuni en séance publique, à la Mairie d'Argences, sous la présidence de Monsieur Dominique DELIVET, Maire.

**Étaient présents :** M. Dominique DELIVET, Maire, avec pouvoir de M. Richard MARTIN, Mmes Marie-Françoise ISABEL avec pouvoir de Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Martine BUTEUX, M. Patrice RENOUF, Mmes Lydie MAIGRET, Marie-Hélène PORTIER, MM. Amand CHOQUET, Michel COMBE, Mme Christelle BEAUDOUIN, M. Franck CENDRIER, Mme Fabienne DERETTE, M. Gilbert GEMY, Mme Florence GUERIN, M. Michel Le MESLE, Mmes Evelyne LABORY, Amélie LEGOUPIL, MM. Jacques-Yves OUIN et M. Bruno PAIN.

**Secrétaire de séance :** M. Gilbert GEMY

**Absents excusés :** M. Claude CAUVIN, Mme Sandrine DUPONT, MM. Alexandre LECERF, Richard MARTIN, Mme Corinne SEBERT.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la réunion du 8 avril 2019 n'appelant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

**DELIBERATION N°24 – Etude des subventions 2019.**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le tableau des subventions 2019 à accorder. Ces propositions ont été examinées par la commission des finances réunie le lundi 6 mai 2019 qui a émis un avis favorable.

Bénéficiaires	Commission Scolaire 2019
<b>ECOLES</b>	
Subvention classes ULIS	1 300,00 €
Coop + Bibliothèque Ecole Primaire	600,00 €
Manifestations sportives Ecole Primaire	350,00 €
Ecole Primaire - Aides aux projets d'école espace numérique	550,00 €
Subvention Ecole Primaire pour spectacles	635,00 €
Coop. Ecole Maternelle	369,00 €

Subvention Ecole Maternelle pour spectacles	296,00 €
Subvention Ecole Maternelle pour fêtes	409,00 €
Bibliothèque Ecole Maternelle	421,00 €
<b>Total</b>	<b>4 930,00 €</b>

<b>ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL ET LOISIRS</b>	<b>Propositions Com<sup>o</sup> finances 2019</b>
Comité de Jumelage	2 000,00 €
Comité jumelage Service Volontaire Européen 2016-2017	1 000,00 €
Centre aéré UNCMT (été)	1 650,00 €
Subvention sorties UNCMT	1 700,00 €
Subvention aux familles Centre d'été	2 900,00 €
Carrefour Associations 2019	<b>80,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>9 330,00 €</b>

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	<b>Propositions Com<sup>o</sup> finances 2019</b>
Gym. Volontaire	270,00 €
Twirling Club	1 800,00 €
Argences Billard Club	500,00 €
Pétanque	900,00 €
Tir à l'arc	1 200,00 €
Basket	7 500,00 €
Argences Tennis Club	2 400,00 €
Vélo Sport Argençais	400,00 €
Argences Judo Club	2 350,00 €
Vélo Vert de la Muance	400,00 €
Hand ball	3 200,00 €
Muance Football Club	20 800,00 €
Karaté Argences	750,00 €
GEAA	11 000,00 €
Marche nordique ARGENCES	500,00 €
Zen Bien	350,00 €
<b>Total</b>	<b>54 320,00 €</b>

<b>ASSOCIATIONS DIVERSES</b>	<b>Propositions Com<sup>o</sup> finances 2019</b>
Familles Rurales	2 000,00 €
ADMR	500,00 €
Clin d'Œil	500,00 €
La maison des jeux du Val ès dunes	100

Donneurs de Sang	800,00 €
Médailleurs Militaires	170,00 €
FNACA	650,00 €
ADESA	200,00 €
Amis du Moulin de la Porte	710,00 €
AIPE Mine de Rien	200,00 €
Club du 3 <sup>eme</sup> Age Maison de Retraite	400,00 €
<b>Total</b>	<b>6 230,00 €</b>
<b>ORGANISMES OU ASSOCIATIONS EXTERIEUR</b>	<b>Propositions Com<sup>o</sup> finances 2019</b>
Aide aux familles	7 000,00 €
Gym expression en Val ès dunes	500,00 €
Le brochet caennais	645,00 €
Les monte en l'Air - escalade	300,00 €
Avenir Sportif Moultais	150,00 €
Collège Jean Castel	2 980,00 €
Foyer Socio-Educatif collège Argences	50,00 €
MFR Maltot	30,00 €
MFR La Bagotière	30,00 €
MFR Blangy le Château	0,00 €
Chambre des Métiers & Artisanat Caen	180,00 €
BTP-CFA Orne	30,00 €
CFA CAEN	90,00 €
MFR la Pommeraye	30,00 €
Secours Populaire Français	300,00 €
Prévention routière	150,00 €
Secours Catholique	1 000,00 €
AMF TELETHON	250,00 €
Restaurant du cœur Mézidon/MONDEVILLE	300 €
Alcool Infos	350,00 €
FSL	700,00 €
Epicerie solidaire	1 000,00 €
<b>Total</b>	<b>16 065,00 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>90 875.00 €</b>
Classe de mer	10 000,00€
Mercredis loisirs	20 000.00€
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>120 875,00 €</b>

## **Rappel des crédits inscrits au BP 2019 art. 6574 : 126 000 €**

Après débat, le Conseil municipal adopte à l'unanimité ces propositions.

### **DELIBERATION N°25 – CREATION D'UN POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE AU 1<sup>er</sup> JUIN 2019.**

Un contrat aidé aux services techniques étant terminé et non reconductible, M. le Maire propose au Conseil municipal de pérenniser ce poste en créant un emploi titulaire d'adjoint technique 35/35<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> juin 2019 avec le régime indemnitaire correspondant. Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget de 2019.

Après débat, le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

### **DELIBERATION N°26 – PROPOSITION DE MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA SUCRERIE DE CAGNY**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la motion de Mme Laurence Dumont, Députée du Calvados, contre la fermeture de la sucrerie Saint-Louis Sucre à Cagny dont la teneur suit :

#### **Proposition de motion contre la fermeture de la sucrerie Saint-Louis Sucre à Cagny.**

Sans aucune concertation préalable avec les salariés, les agriculteurs, les professionnels de la filière, les élus locaux, le 18 février 2019, le groupe allemand Südzucker annonçait unilatéralement « la restructuration » de la sucrerie de Cagny, la faisant passer d'unité de production à site de stockage avec seulement 8 salariés.

Une décision dénoncée unanimement par les syndicats de salariés, les planteurs, la Confédération Générale de planteurs de Betteraves, les maires, les parlementaires, car elle condamne à court terme les emplois sur site (85 permanents et 70 intérimaires), ceux induits (transports, entreprises de travaux agricoles, sous- traitants, commerces ...) mais également l'activité de 1.000 producteurs de betteraves.

Les conséquences attendues seraient dramatiques, c'est tout un pan de l'économie du Calvados qui serait frappé si cette restructuration devait aller jusqu'à son terme.

Après le déplacement, le 27 mars 2019, du Ministre de l'Agriculture à Cagny, au cours duquel il a dénoncé « une décision inacceptable », la mobilisation autour de la sauvegarde de la sucrerie doit s'amplifier.

Aussi le Conseil municipal de la commune d'Argences soutient toute initiative visant à maintenir le site de Cagny en site de production et tout projet de reprise économiquement viable.

Après débat, le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette motion.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **REMERCIEMENTS**

Madame LABORY remercie ses collègues pour leurs témoignages de sympathie à l'occasion du décès de son père.

#### **AFFAIRES SCOLAIRES**

Madame PORTIER, Maire adjointe chargée des affaires scolaires informe le Conseil municipal que Monsieur TESNIERE a été nommé directeur des deux écoles fusionnées d'Argences à compter de la rentrée scolaire 2019.

Elle indique également que le séjour en classe de mer à Sallenelles s'est parfaitement déroulé et que les enfants l'ont particulièrement apprécié

#### DONNEURS DE SANG

Monsieur le Maire indique que l'association des Donneurs de sang ont accueilli leur 20 000<sup>ème</sup> donateur.

#### DATE A RETENIR

Monsieur le Maire indique que le prochain Conseil municipal se déroulera le lundi 24 juin 2019 à 20 heures.

La séance est levée à 21 H 15.

Le présent compte-rendu contient 3 délibérations numérotées de 24 à 26.

Le Maire,  
Dominique DELIVET